



TERMES DE REFERENCE

SERVICES DE CONSULTANCE NO 02-4.2.2. AFF

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS FORESTIERS AFRICAINS
POUR LA RÉDACTION ET LA PUBLICATION DES RAPPORTS ET ARTICLES
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**

18-21 AVRIL 2022 (ANGLOPHONE)

30 MAI-02 JUIN 2022 (FRANCOPHONE)

1. INTRODUCTION

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la quête et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et au conseil sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arborées de l'Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'égalité des sexes et de développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum cherche à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes, qui restent vulnérables aux impacts du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte de manière adéquate dans le secteur forestier.

AFF intervient à travers sept domaines programmatiques principaux, à savoir (i) une meilleure gestion des forêts et des arbres hors forêts; ii) les forêts et les arbres dans le développement économique et l'éradication de la pauvreté; iii) la contribution des forêts et des arbres à la santé environnementale; iv) la contribution des forêts et des arbres à la sécurité alimentaire et nutritionnelle; v) les politiques et la gouvernance; vi) le renforcement des capacités et le développement des compétences; et vii) la gestion de l'information et l'analyse d'impact.

Depuis 2011, AFF, grâce à un financement de l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération, met en œuvre un projet intitulé «*Forêts africaines, populations et changement climatique*» qui en est à sa troisième phase. L'objectif global du projet est de renforcer d'une part le rôle des forêts africaines pour l'adaptation des populations aux effets du changement climatique dans divers paysages de manière à améliorer leurs moyens de subsistance, d'autre part de conserver la biodiversité, préserver la qualité de l'environnement et améliorer la capacité des forêts africaines à s'adapter au changement climatique et à contribuer aux efforts d'atténuation. Cette troisième phase (2018-2022) du projet est guidée par les quatre objectifs spécifiques suivants : i) renforcer la capacité des acteurs forestiers africains à adopter les meilleures pratiques qui intègrent à la fois des options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux impacts du changement et de la variabilité climatique sur les systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages; ii) améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à répondre à l'Accord de Paris et aux politiques et initiatives mondiales connexes en matière de changement climatique liées à la foresterie; iii) promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiques pouvant améliorer la valeur ajoutée en foresterie africaine, y compris ceux liés au changement climatique qui pourraient accroître les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l'emploi; et iv) renforcer la capacité institutionnelle de AFF en matière de production et de partage de connaissances et d'informations pertinentes sur les forêts et les arbres en vue d'améliorer la prise de décisions. A travers ces objectifs, le projet vise à contribuer à six des sept domaines programmatiques de AFF énumérés ci-dessus.

Un autre projet en cours à AFF est celui financé par l'Agence suédoise de coopération et de développement internationale (ASDI) intitulé « *Renforcer la gestion et l'utilisation des écosystèmes forestiers pour le développement durable en Afrique* ». L'objectif global de ce projet est de « *générer et partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats de manière à contribuer aux politiques, à la prise de décision et au renforcement des capacités, pour une meilleure gestion des forêts et une contribution effective à l'éradication de la pauvreté et à la protection de l'environnement en Afrique* ».

2. CONTEXTE

La mise en œuvre de ces deux projets au cours des deux dernières années a sollicité la contribution d'équipe transdisciplinaire composée de 40 experts africains et 20 étudiants de troisième cycle par an. Ce travail a produit un grand nombre de livrables sous forme de documents de qualité variable. Ces livrables ont été améliorés par le personnel du Secrétariat de AFF et un certain nombre d'évaluateurs et d'éditeurs afin d'améliorer leur qualité et leur potentiel d'impact, à différents niveaux et dans divers domaines.

Dans le processus de production de ces livrables par les experts contractés et les étudiants de troisième cycle, il est apparu très clairement que la capacité de rédaction scientifique dans beaucoup de nos pays reste insuffisante. Il s'avère donc que, pour s'assurer que la production scientifique du continent reste continuellement de haute qualité, il est nécessaire de renforcer les compétences des parties prenantes de AFF en techniques de rédaction nécessaires dans la chaîne de valeur de la génération de connaissances, c'est-à-dire depuis la phase initiale de développement du concept jusqu'à la publication des résultats accessibles au grand public.

Capter l'attention des lecteurs et les inciter à commencer à réfléchir de manière critique à un sujet ou à une question est l'objectif principal de toute rédaction, en particulier technique / scientifique comme ceux produits par AFF. La rédaction scientifique exige une rigueur dans la recherche et l'organisation de l'information, elle doit donc refléter la même précision que celle exigée dans le processus de recherche. Une bonne aptitude à la rédaction (technique / scientifique) est une compétence essentielle que tout écrivain devrait avoir car elle déterminera le succès et l'efficacité de sa production. Pour que le travail de AFF ait l'impact souhaité, la production et le partage des connaissances dans le secteur forestier sont extrêmement importantes; d'où la nécessité de renforcer les capacités de ses parties prenantes en particulier celles impliquées dans la production des dites connaissances.

Ce renforcement des capacités est en droite ligne avec le domaine programmatique n° 6 de AFF et contribue directement aux objectifs 4 et 5 des projets financés par l'Agence Suisse de Développement et Coopération et l'ASDI, respectivement, sur le renforcement des capacités institutionnelles de AFF et, par extension, de celles de ses parties prenantes. À cet égard, AFF cherche à recruter **quatre experts** pour animer deux ateliers de formation sur «La rédaction technique et la publication d'articles scientifiques»; deux des experts assureront la formation des acteurs forestiers africains anglophones et les deux autres ceux des pays francophones.

3. BUT DE CE TRAVAIL

L'objectif de cette mission est de renforcer les capacités des acteurs forestiers africains en matière de rédaction et de publication de produits de connaissances scientifiquement solides.

4. TÂCHES SPECIFIQUES

Les tâches spécifiques des experts recherchés sont les suivantes :

- Préparer, en collaboration avec le Secrétariat de AFF, une note conceptuelle détaillée pour guider la formation, y compris un programme pour l'atelier de formation sur «*le renforcement des capacités des acteurs forestiers africains en matière de rédaction et de publication d'articles technique et scientifiques*» ;
- Élaborer des documents de formation clairs et détaillés sur (a) la rédaction des rapports et articles technique et (b) la préparation et la publication d'articles scientifiques;
- Faciliter une formation de 4 jours sous la forme d'un atelier de rédaction scientifique (c.-à-d. combiner la théorie et la pratique);
- Guider les participants sur les plans d'action individuels de production scientifique. Cela prendra en compte la finalisation et de publication d'au moins un article initié par chacun des participant au cours de l'atelier de formation;
- Préparer un rapport sur le déroulement de la formation et sur l'activité.

5. LIVRABLES ATTENDUS

- Note conceptuelle et programme de la formation;
- Matériel de formation (présentations PowerPoint, etc.) sur «la rédaction des rapports et articles technique et sur la préparation et la publication d'articles scientifiques», y compris un guide pour l'élaboration de plans d'action de scientifiques.
- Un rapport de la formation
- Un rapport sur l'activité.

6. QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCE

- Avoir un doctorat en foresterie, environnement, gestion des ressources naturelles, changement climatique ou domaines connexes;
- Démontrer une très bonne expérience en publication scientifique dans des revues réputées, y compris le développement de matériel didactique dans des domaines pertinents (voir ci-dessus);
- Faire preuve d'expérience en tant que membre du comité éditorial des revues scientifiques ou en tant qu'évaluateurs;
- Avoir l'expérience dans la conduite de formations similaires, c'est-à-dire sur la rédaction technique et scientifique.
- Les compétences en informatique, en particulier pour l'analyse de données et le reportage, seront un avantage supplémentaire.
- Avoir de bonnes compétences en communication écrite et orale en anglais pour la formation des acteurs anglophones et français pour la formation des acteurs francophones.

7. DUREE DE LA MISSION

Les tâches décrites dans ces termes de références (TdRs) sont de **4 jours d'atelier et de 6 jours de préparation et de rapportage, ce qui fait un total de 10 jours de charge de travail**, commençant dès que possible (pour la préparation). Au cours des phases de préparation et de

rapportage, l'expert recruté travaillera depuis sa résidence habituelle en étroite collaboration avec le personnel concerné du secrétariat de AFF.

La formation se déroulera sous la forme d'un atelier en présentiel du 18 au 21 avril 2022 pour les anglophones et du 30 mai au 2 juin pour les francophones.

8. COMMENT POSTULER

Chaque dossier de candidature doit contenir les éléments suivants :

- Lettre de motivation indiquant comment vous répondez aux exigences de qualification et d'expérience ci-dessus;
- Curriculum vitae à jour;
- Preuve d'expérience dans la conduite de formation sur «la rédaction technique et scientifique»;
- Une brève proposition technique de 3 pages (maximum) démontrant comment les tâches décrites à la section 4 du présent appel seront accomplies dans le délai spécifié; cela devrait inclure, au minimum, le **syllabus** et un aperçu général du **programme et du déroulement de la formation**.

Tous ces documents doivent être envoyés sous forme d'e-mail avec pièces jointes, en indiquant dans la ligne d'objet: «Consultance No 02-4.2.2. – RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS FORESTIERS AFRICAINS EN RÉDACTION ET PUBLICATION D' ARTICLES TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUES». La correspondance doit être adressée au Professeur Marie Louise Avana-Tientcheu à M.Avana@cgiar.org, Dr Djibril S. Dayamba (D.Dayamba@cgiar.org) et Dr Daud Jones Kachamba (D.Kachamba@cgiar.org), avec copy à exec.sec@afforum.org. Le délai de soumission des candidatures est fixé au **05 Mars 2022**.

Note: Veuillez indiquer pour quel groupe linguistique (anglophone ou francophone) vous soumettez votre candidature.